

INTRODUCTION



L'hiver et la saison des fêtes qui approche coïncident avec la fin d'une période d'activité dynamique pour le CAE, notamment marquée par l'élection d'un nouveau Président et un Bureau exécutif partiellement renouvelé lors de l'Assemblée générale de Bienne en Suisse. Arrivant au terme de mes quatre années de Présidence, je

laisse une organisation solide, stable, respectée, pertinente et reconnue – une voix importante de la profession d'architecte en Europe et dans le monde. Nous avons construit une organisation permettant des interactions dynamiques entre les délégués des organisations membres, ainsi que des synergies avec les réseaux partenaires, avec qui nous travaillons à des objectifs communs.

Notre profession reste exposée aux tendances de déréglementation, aussi bien avec la Revue par les Pairs de la mise en œuvre de la Directive Services entreprise par la Commission européenne, qu'avec la Communication sur l'Accès aux professions. La reprise du secteur de la construction se poursuit lentement et l'effort porte toujours sur la Croissance, l'Emploi et la promotion du rôle de l'architecte en tant que partenaire majeur dans la chaîne de valeur pour la construction d'un environnement bâti durable. Notre actuelle participation au processus de consultation de la Stratégie Construction 2020 est un exercice majeur qui se poursuivra en 2014.

La publication de l'Acte pour le Marché unique II, marquant le 20^{ème} anniversaire du Marché unique, a vu l'introduction de nouvelles Directives ainsi que la modernisation d'anciennes. Nous pouvons être satisfaits du succès de nos plaidoyers dans un certain nombre de domaines, même si nous n'avons pas toujours réalisé toutes nos aspirations lors de la modernisation des Directives Qualifications Professionnelles, Marchés publics, Efficacité Energétique et Services dans le marché intérieur.

Cette période difficile mais enrichissante, avec un lobbying intensif, a montré l'importance de développer et de poursuivre des campagnes de sensibilisation en tandem avec nos organisations membres. Il est essentiel qu'elles continuent à jouer leur rôle au niveau national pendant la mise en œuvre de ces Directives.

Reconnaissante pour votre soutien et votre attention au cours de mon mandat, je vous adresse mes meilleurs vœux et vous souhaite une nouvelle année paisible et prospère.

Selma Harrington
Présidente du CAE
Décembre 2013

SOMMAIRE

Actualités politiques du CAE

- Révision de la Directive Qualifications Professionnelles
- Construction 2020 : Forum stratégique de haut niveau

Nouvelles européennes

- Règlement sur les Produits de construction
- Lancement d'ESCO
- Accord sur la nouvelle politique de Cohésion
- Directive Efficacité Energétique : 4 pays priés de se conformer à leurs obligations
- Van Rompuy : 2 millions d'emplois liés à l'efficacité énergétique des bâtiments à l'horizon 2020
- 19^{ème} réunion informelle des Ministres européens du logement
- Proposition de la Commission pour une déclaration de TVA normalisée
- Instrument international pour les marchés publics
- Présidence grecque de l'UE
- Communiqué de presse d'Eurostat

Au CAE

- Assemblée générale à Bienne
- Réunion du Bureau à Kosice
- WorldGBC Awards

Projets financés par l'UE

- OPEN HOUSE
- LEEMA
- Inspire
- A2BEER

Actualités des Organisations membres

Autres sujets

Publications

Concours

Evènements

Révision de la Directive Qualifications Professionnelles

Le CAE accueille favorablement l'accord final sur la modernisation de la Directive Qualifications Professionnelles et confirme son engagement pour sa mise en œuvre



Suite à l'adoption de la Directive Qualifications Professionnelles (DQP) modernisée par le Parlement européen le 9 octobre 2013, la DQP a été adoptée par le Conseil des Ministres de l'UE le 15 novembre 2013. Ce vote en première lecture conclut le processus de modernisation de la Directive qui avait débuté avec la proposition de la Commission en décembre 2011.

La Directive de 2005 fixait pour les architectes un niveau minimum de formation de quatre années d'études universitaires à plein temps (ou équivalent). Ceci n'a jamais reflété la réalité des besoins de formation en Europe, ni les niveaux requis dans la pratique. Relever le minimum à un niveau réaliste a été un objectif de long terme pour le Conseil des Architectes d'Europe et des progrès significatifs ont été réalisés. Conformément à la Directive modernisée, la formation en architecture devra désormais consister en, soit cinq années de formation universitaire ("5+0") ou, au moins quatre années d'études complétées par un stage professionnel supervisé d'une durée d'au moins deux ans ("4+2"). Bien que le CAE continue de préconiser un minimum de cinq années de formation académique complétées par deux années de stage ("5+2") pour bénéficier de la reconnaissance automatique entre les États membres, la Directive modernisée est une amélioration significative par rapport à l'ancien minimum "4+0".

Concernant la principale innovation de la proposition de la Commission, le CAE a plaidé pour que la Carte professionnelle européenne prenne la forme d'un certificat électronique. Toutefois, le CAE n'est toujours pas convaincu du bénéfice de la Carte professionnelle dans le processus de reconnaissance des architectes, déjà soumis au régime de reconnaissance automatique.

Par ailleurs, le CAE a obtenu l'exclusion de la profession d'architecte des dispositions portant sur l'accès partiel et a défendu une approche flexible pour la reconnaissance de différentes formes de stage dans la Directive révisée.

La nouvelle Directive entrera en vigueur vingt jours après sa publication au Journal Officiel de l'Union européenne – les États membres auront alors deux ans pour la transposer en droit national. Le CAE reste déterminé à faire entendre la voix des architectes européens au cours de cette phase de mise en œuvre et continuera à travailler en vue de la prochaine révision en 2017, afin que l'Union européenne s'aligne sur les normes nationales et internationales en vigueur.

- Accéder à une version provisoire du texte dans toutes les langues de l'Union sur le [site du Parlement Européen](#) et à un [Memo publié par la Commission Européenne](#).

Stratégie pour une compétitivité durable du secteur de la construction et de ses entreprises

Conférence sur "L'innovation dans la construction"



Le 21 octobre 2013, la Présidente du CAE, Selma Harrington et le Secrétaire Général du CAE, Ian Pritchard, ont participé à une conférence

sur le thème de l'« Innovation dans la construction », organisée dans le cadre de la Stratégie Construction 2020. Après la session plénière consacrée à la signification de l'innovation pour le secteur de la construction, trois sessions parallèles ont eu lieu sur les thèmes suivants : « Le dialogue entre les acteurs – vers des cadres de référence communs dans la construction » ; « Eduquer toute la chaîne de valeur - faire de la construction une profession désirée » et

« Promouvoir la notion de cycle de vie ». La Commission européenne prendra en compte les points de vue exprimés durant cette conférence lors de l'identification des priorités pour les programmes et initiatives futurs dans le secteur de la construction.

Forum Stratégique de Haut Niveau – Conférence finale

Le 29 Novembre 2013, la Présidente du CAE a assisté à la conférence finale du Forum Stratégique de Haut Niveau. Les participants ont discuté de l'avancement du Plan d'Action pour promouvoir le secteur de la construction, présenté en juillet 2012. Le plan vise à faire du secteur une force motrice dans la création d'emplois et de croissance par : des conditions d'investissement plus favorables (Groupe 1), l'amélioration du capital humain (Groupe 2),

l'amélioration de l'efficacité des ressources, de la performance environnementale et des opportunités commerciales (Groupe 3), le renforcement du marché intérieur pour la construction (Groupe 4), la promotion de la compétitivité mondiale des entreprises de construction (Groupe 5). Le Groupe 1 a discuté des instruments financiers disponibles en cartographiant les besoins spécifiques des différents segments du marché. Le Groupe 2 a noté la nécessité d'anticiper les besoins futurs du marché du travail pour créer les conditions d'un meilleur environnement de travail et des perspectives de carrière pour les jeunes. Le Groupe 3 a discuté de la promotion de la performance environnementale des produits de construction. Le Groupe 4 a évalué la cohérence globale d'un certain nombre d'actes

juridiques de l'UE imposant des obligations sur le secteur de la construction. L'objectif est d'identifier / éviter / éliminer les dispositions des actes juridiques de l'UE qui créent des chevauchements ou des mesures dépassées. Dans le groupe 5, la discussion a porté sur les particularités du commerce extérieur dans le secteur de la construction, telles que la forte dépendance aux conditions locales du marché, la distance géographique et l'exposition aux risques politiques. Des délégués du CAE représentent les intérêts de la profession d'architecte dans le Forum de haut niveau et dans les cinq groupes thématiques mis en place par la Commission. [Plus d'informations sur le site de la Commission européenne.](#)

NOUVELLES EUROPEENNES

Actes délégués du Règlement sur les Produits de Construction



Le 30 octobre 2013, la Commission européenne a publié les Actes délégués qui complètent le Règlement sur les Produits de Construction (RPC).

Selon la proposition de la Commission, les fabricants de produits de construction seront en mesure de télécharger les "déclarations de performance" sur leur site internet. Ces documents doivent accompagner la majorité des produits de construction vendus, afin de donner des informations sur leurs caractéristiques essentielles (par exemple, la résistance au feu, la résistance mécanique ou l'efficacité énergétique). Aujourd'hui, toutes ces déclarations sont communiquées individuellement au client par courrier ou par courriel. La disponibilité en ligne de ces déclarations devrait permettre une communication plus rapide à travers la chaîne d'approvisionnement, de réduire les coûts de production et de faciliter les ventes de produits de construction. La proposition permettra également aux consommateurs de savoir quelles performances ils peuvent attendre du produit qu'ils achètent. L'objectif du RPC, en vigueur depuis juillet 2013, est d'assurer la disponibilité d'informations fiables et précises sur la performance des produits de la construction, basées sur des spécifications techniques harmonisées à travers tous les pays de l'UE. Plus d'informations sur le [site de la Commission](#).

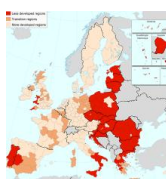
Lancement d'ESCO : Classification Européenne des Aptitudes, Compétences, Certifications et Professions



Le 23 octobre 2013 la Commission européenne a présenté la classification ESCO – une classification européenne des Aptitudes, Compétences, Certifications et Professions qui identifie et classe dans 22 langues

les aptitudes et compétences, les qualifications et professions concernées pour le marché européen du travail, l'éducation et la formation. Le système fournit des profils professionnels montrant les relations entre les professions, les aptitudes, les compétences et les qualifications. La Commission européenne a développé l'ESCO pour combler l'écart entre le monde de l'éducation et le marché du travail. En introduisant une terminologie normalisée, l'ESCO peut également aider à mieux identifier et gérer la disponibilité des compétences, aptitudes et qualifications requises. Le but final du système est d'insérer plus de personnes sur le marché de l'emploi et de faciliter la mobilité des travailleurs en Europe. La profession d'architecte figure parmi les professions abordées par l'ESCO. [Visiter le portail ESCO.](#)

Accord sur la nouvelle politique de Cohésion



Le 20 novembre 2013, le Parlement européen a approuvé la réforme de la politique de cohésion pour la période 2014-2020. Ce financement de 325 milliards d'euros représente environ un

tiers du budget de l'UE. Dans les prochains mois, les États membres, en coopération avec

les Autorités de gestion régionales, finaliseront leurs Programmes opérationnels qui fixent les priorités des régions pour allouer les fonds au cours des 7 prochaines années. Le futur règlement du Fonds européen de développement régional (FEDER) prévoit de mettre davantage l'accent sur le développement urbain durable. D'autre part, les montants disponibles pour l'énergie durable et l'efficacité énergétique ont augmenté par rapport à la période précédente et les investissements en faveur de l'efficacité énergétique des bâtiments sont désormais possibles dans le cadre du FEDER et du Fonds de cohésion. Les nouvelles règles doivent être formellement adoptées par le Conseil de l'UE dans les prochaines semaines.

Efficacité énergétique des bâtiments : le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Grèce et Malte priés de se conformer à leurs obligations



Dans son paquet d'infractions du mois de novembre, la Commission a demandé aux Pays-Bas et au Royaume-Uni de s'assurer que les certificats de performance soient toujours fournis lorsqu'un bâtiment est loué ou vendu. La délivrance d'un certificat d'efficacité énergétique est l'une des principales exigences de la Directive Efficacité Énergétique des bâtiments. La Commission a par ailleurs formellement demandé à Malte et à la Grèce de respecter pleinement leurs obligations en vertu de cette même législation. La Directive 2010/31/EU devait être transposée dans les législations nationales le 9 juillet 2012. A ce jour, Malte et la Grèce n'ont pas transposé entièrement les dispositions de l'UE dans le droit national. En septembre 2012, la Commission a engagé des procédures d'infraction contre les 24 Etats membres (tous sauf le Danemark, l'Irlande et la Suède) qui n'avaient pas encore notifié la Commission des mesures nationales de transposition de la Directive.

Van Rompuy : deux millions d'emplois liés à l'efficacité énergétique des bâtiments à l'horizon 2020

Le 10 octobre 2013, à l'occasion de REDay, un événement organisé par la Campagne *Renovate Europe* en partenariat avec la Présidence lituanienne de l'UE, H. Van Rompuy, Président du Conseil européen, a appelé dans un message vidéo les États membres de l'UE à saisir l'énorme potentiel d'économie d'énergie et d'opportunités économiques que les bâtiments représentent : "L'efficacité énergétique des bâtiments n'est pas un coût, mais un investissement très rentable (...) entreprendre une ambitieuse

renovation du parc immobilier existant peut être socialement, économiquement et environnementalement très bénéfique". Il a souligné que "les bâtiments représentent le secteur qui a le plus fort potentiel d'économies d'énergie dans l'UE". "La rénovation profonde des bâtiments existants a également le potentiel de stimuler l'innovation, d'améliorer la santé et de créer environ deux millions de nouveaux emplois directs dans l'Union d'ici à 2020", a déclaré le Président du Conseil. [Regarder la vidéo de Van Rompuy sur le site de Renovate Europe.](#)

19^{ème} réunion informelle des Ministres européens du logement

Les 9-10 décembre 2013, une réunion informelle des Ministres du logement de l'UE a eu lieu à l'invitation des trois Ministres régionaux responsables du logement en Belgique. Le thème central de la réunion était "Le financement durable des politiques du logement en temps de crise". Dans leur communiqué final, les Ministres rappellent la compétence exclusive des Etats membres en matière de politique du logement, ainsi que la nature informelle des réunions des Ministres du Logement. Selon les enquêtes Eurobaromètre, près de 28 millions d'européens vivent dans des logements inadéquats et 58 millions dépensent plus de 40% de leur revenu dans le logement et les frais associés. Les Ministres recommandent que le logement soit considéré à long terme comme "un facteur important pour la reprise socio-économique (et) un instrument majeur dans la transition énergétique. [Lire le communiqué complet.](#) A cette occasion, le Conseil des Architectes d'Europe a soutenu la déclaration du [Forum européen du logement \(EHF\)](#), dans lequel l'EHF appelle l'UE et les États membres à mobiliser les financements existants et à assurer le financement durable de la politique du logement, à promouvoir l'innovation, et à soutenir davantage la transition énergétique et écologique dans le secteur du logement. [Lire la déclaration complète de l'EHF.](#)

Proposition de la Commission pour une déclaration de TVA normalisée



Le 23 octobre 2013, la Commission a proposé l'introduction d'une déclaration de TVA normalisée afin de réduire les formalités administratives à accomplir par les entreprises. La proposition de la Commission prévoit une série uniforme d'exigences applicables aux entreprises lors du dépôt de leur déclaration de TVA, quel que soit l'État membre dans lequel celui-ci a lieu. La déclaration de TVA normalisée, qui remplacera les déclarations de TVA nationales, permettra

de garantir que les entreprises aient à fournir les mêmes informations de base dans les mêmes délais partout dans l'Union. [Plus d'informations](#).

Instrument international pour les marchés publics



Le 28 novembre 2013, la Commission Commerce International du Parlement européen a approuvé un projet de loi qui pourrait interdire aux entreprises non-UE de soumettre une offre pour des marchés publics dans l'UE si leur pays d'origine ne permet pas un accès réciproque à leurs marchés publics pour les entreprises européennes. Cette position va dans le sens de la réponse du CAE à une consultation de la DG Commerce concernant la passation des marchés internationaux. L'UE étant l'un des marchés les plus ouverts au monde, le CAE a plaidé pour que l'accès aux marchés des pays tiers soit strictement réciproque. Les données de la Commission européenne indiquent que 85% des marchés publics de l'Union peuvent déjà faire l'objet d'appels d'offres internationaux. Les entreprises de l'UE sont autorisées à soumettre une offre pour seulement 32 % des appels d'offres publics aux Etats-Unis et 28 % au Japon . L'instrument proposé s'appliquerait aux importants appels d'offres publics (à partir de 5 millions d'euros) et aux appels d'offres pour lesquels les biens ou services provenant de l'extérieur de l'UE dépassent 50 % de la valeur totale des biens ou services concernés.

Présidence grecque de l'UE



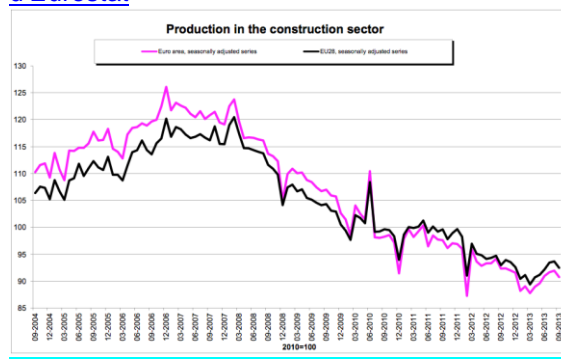
A partir du 1^{er} janvier 2014, la Grèce prendra la Présidence de l'UE, avant de passer le relais à l'Italie le 1^{er} juillet 2014. C'est la cinquième fois que la Grèce présidera l'Union depuis son adhésion aux Communautés européennes en 1981. Les quatre piliers de la Présidence grecque seront : "Croissance-

Emploi-Cohésion"; "Poursuite de l'intégration de l'UE – Eurozone"; "Migration-Frontières-Mobilité" et "Politiques maritimes". [Accéder au site internet de la Présidence grecque de l'Union](#).

Communiqué de presse d'Eurostat : la production dans le secteur de la construction en baisse de 1,3 % dans l'UE28



Selon les premières estimations publiées par Eurostat, le bureau des statistiques de l'Union européenne, en septembre 2013 par rapport à août 2013, la production dans le secteur de la construction, corrigée des variations saisonnières, a baissé de 1,3 % tant dans la zone euro (UE17) que dans l'UE28. En septembre 2013, par rapport à septembre 2012, la production dans le secteur de la construction a reculé de 0,2 % dans la zone euro et a progressé de 0,2 % dans l'UE28. Parmi les Etats membres pour lesquels les données sont disponibles pour septembre 2013, la production dans le secteur de la construction a diminué dans 9 Etats membres et augmenté dans cinq autres. Les baisses les plus marquées ont été observées au Portugal (-12,3 %), la Roumanie (-6,9 %) et la République tchèque (-4,6 %) et les plus fortes hausses en Slovaquie (+1,6 %) et la Hongrie (+0,8%). Plus de détails pour chaque Etats membre dans le [communiqué de presse d'Eurostat](#)



ETUDE DE TENDANCE ECONOMIQUE DU CAE

Comme vous le savez déjà, le Conseil des Architectes d'Europe (CAE) s'efforce d'évaluer, régulièrement, l'impact de la baisse économique et financière globale actuelle sur la profession d'architecte en Europe. Pour aider le CAE dans son travail, nous vous invitons à répondre à un court questionnaire afin d'exprimer votre opinion sur la tendance économique. Le questionnaire est disponible en 17 langues à l'adresse suivante: <http://aceques.produweb.be>. Cela ne vous prendra que 2 minutes de votre temps pour répondre à ce questionnaire.

Nous vous remercions par avance pour votre coopération !

CONSULTATIONS PUBLIQUES

En novembre 2013, le CAE a répondu à deux consultations publiques organisées par la Commission européenne :

➤ Consultation sur les bâtiments durables

Le CAE considère qu'il est essentiel que d'avantage de données comparables soient accessibles au public, concernant l'impact des matériaux et produits de construction sur l'environnement. Des paramètres de calcul transparents sont nécessaires pour permettre aux professionnels de l'environnement bâti de rendre compte à peu de frais et de façon habituelle de l'empreinte écologique des bâtiments. Pour le moment, le manque de données, la complexité et la grande variété de méthodes de calcul rendent de telles évaluations trop coûteuses, et les produits et les bâtiments difficiles à comparer. Par ailleurs, le CAE s'est prononcé en faveur de mesures qui permettront d'atteindre une réduction mesurable de l'impact environnemental de la construction et des déchets.

➤ Evaluation de la Directive sur l'étiquetage énergétique (ELD) et certains aspects de la Directive sur l'éco-conception (EDD)

Dans sa réponse, le CAE plaide pour que l'ELD et l'EDD ne s'appliquent pas aux bâtiments et aux produits non liés à l'énergie, associés à la construction des bâtiments. La consommation d'énergie d'un bâtiment ne dépend pas de la valeur énergétique d'un seul produit mais de l'effet d'un processus de conception intégré et durable. Les architectes sont en mesure de mener et de coordonner le processus de conception et de construction d'une manière à atteindre un maximum d'efficacité énergétique et de durabilité dans un bâtiment fini.

AU CAE

Assemblée générale du CAE à Bienne – 6 et 7 décembre 2013

Elections: renouvellement partiel du Bureau exécutif du CAE



Les 6 et 7 décembre 2013, le CAE a tenu sa seconde Assemblée générale de l'année à Bienne (Suisse), à l'invitation de la [Conférence Suisse des Architectes \(CSA\)](#). A cette occasion, Mr. Luciano Lazzari (Italie) a été élu Président du Conseil des Architectes d'Europe pour un mandat de deux ans. Cinq membres du Bureau exécutif ont également été élus ou réélus : Dubravko Bacic (Croatie), Lionel Dunet (France), Wolfgang Haack (Allemagne), Pierre-Henri Schmutz (Suisse) et Sara Van Rompaey (Belgique). Les Membres désignés par rotation en décembre 2012 complètent l'équipe du Bureau pour 2014: Bulent Batuman (Turquie), Vincent Cassar (Malte), Martin Drahovsky (Slovaquie), David Falla (Royaume-Uni) et Indrek Näkk (Estonie).

Questions politiques et affaires intérieures

L'Assemblée générale a adopté les changements dans le Règlement d'Ordre intérieur. Plusieurs changements concernant les membres du CAE sont à noter: démission de la Pologne, suspension de l'Association des Architectes de Bosnie Herzégovine et de l'Association des Architectes de Macédoine, et adhésion de l'Union des Architectes de Serbie (UAS). L'Assemblée a ensuite approuvé deux positions politiques portant sur le Rattrapage de l'écart de performance et sur l'évaluation du cycle de vie. Les participants ont par ailleurs débattu des barèmes d'honoraires, de la FPC et des directives révisées sur les Marchés publics et la Reconnaissance des Qualifications Professionnelles.

> [Découvrez les photos de la réunion sur la page Facebook du CAE!](#)

Participation de la Présidente du CAE à l'Assemblée générale de l'UMAR à Marseille



Les 26-27 Septembre 2013, la Présidente du CAE, Selma Harrington, a participé à l'Assemblée générale de l'Union des Architectes de Méditerranée (UMAR) à Marseille (France).

La Présidente du CAE participe au lancement du Rapport annuel 2011-2012 de la GPA irlandaise

Le 11 décembre 2013, la Présidente du CAE a participé au lancement du rapport annuel 2011-2012 sur la politique du gouvernement irlandais en matière d'architecture (GPA), en présence de Jimmy Deenihan TD, Ministre des Arts, du Patrimoine et du Gaeltacht. La GPA 2009-2015 intitulée *Vers un future durable : Créer un environnement bâti de qualité*, fournit le cadre pour la politique en matière d'architecture en Irlande. Le rapport annuel est disponible sur le site : www.ahg.gov.ie.

Système européen commun de certification volontaire pour la performance énergétique des bâtiments non-résidentiels – Bruxelles, 24 Octobre 2013



Le 24 Octobre 2013, Judit Kimpian, Présidente du Groupe de travail du CAE *Environnement et Architecture durable*, a participé à Bruxelles à une réunion d'experts organisée par la Commission européenne portant sur un système européen commun de certification volontaire pour la performance énergétique des bâtiments non-résidentiels. Le but de cette réunion était d'obtenir les commentaires des parties prenantes sur leur expérience dans la définition de tels systèmes de certification et de discuter avec eux de leurs besoins sur le marché. Les résultats de cette consultation alimenteront l'analyse de la Commission pour la mise en œuvre de l'article 11 (9) de la refonte de la Directive Efficacité Énergétique des bâtiments, qui oblige la Commission à adopter un tel système de certification.

Le CAE s'associe aux WGBE Leadership Awards



Le 16 septembre 2013, le World Green Building Council (WorldGBC) a annoncé les lauréats de son premier *Europe Region Leadership Awards*, organisé en partenariat avec le CAE. L'*Europe Region Leadership Awards* illustre comment les pratiques de construction durable réduisent l'empreinte écologique de nos bâtiments et des villes, tout en offrant des avantages économiques et sociaux importants. Selma Harrington, Présidente du CAE, Judit Kimpian, Présidente du Groupe de travail *Environnement et architecture durable*, et Owen Lewis, ancien Président du groupe de travail Durabilité ont participé au jury. [Pour en savoir plus sur les gagnants et sur les prix rendez-vous sur le site du WorldGBC.](#)

Décès de Jean-Marie FAUCONNIER, ancien Président du CAE



C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Jean-Marie Fauconnier, survenu le vendredi 15 novembre. J-M Fauconnier a été Président du Conseil des Architectes d'Europe en 1995. Il était également Président honoraire du Conseil national de l'Ordre des Architectes belge et ancien Président de l'Union Wallonne des Architectes.

▲ PROJETS FINANCES PAR L'UE

Le CAE est actuellement engagé dans 3 projets de recherche, partiellement financés par le 7^{ème} Programme Cadre (FP7): [LEEMA](#), [INSPIRE](#) et [A2PBEER](#). Ces projets abordent des questions liées à la rénovation énergétique des bâtiments et aux matériaux et technologies innovants. OPEN HOUSE, un autre projet de recherche FP7 dans lequel le CAE avait un rôle majeur, s'est récemment achevé et ses rapports finaux sont désormais téléchargeable.

❖ OPEN HOUSE - www.openhouse-fp7.eu



Le projet a débuté en février 2010 et s'est terminé en juillet 2013 avec un événement de clôture qui s'est tenu à Bruxelles. L'objectif de OPEN HOUSE était de fusionner les méthodologies existantes pour l'évaluation de la durabilité des bâtiments (comme LEED, BREEAM et DGNB) vers une vision commune. Afin d'être adoptée largement en Europe, la méthodologie OPEN HOUSE a été développée dans un processus totalement transparent, collectif et ouvert avec une vaste communication et interaction entre les différents acteurs du secteur. Le résultat final de la recherche effectuée est une méthode d'évaluation de la durabilité non exhaustive pour les bâtiments en cours de conception ou opérationnels. OPEN HOUSE offre une méthodologie compréhensive et conviviale, soutenue par un outil interactif et gratuit à utiliser ([OPEN HOUSE Platform](#)). Une analyse d'impact fournissant une description détaillée de tous les indicateurs examinés est téléchargeable à l'adresse suivante: http://www.openhouse-fp7.eu/assets/files/OPEN_HOUSE_AG1.2.pdf

❖ LEEMA - www.leema.eu



La réunion à 18 mois des partenaires du consortium LEEMA a eu lieu dans les bureaux de Schlagmann le 1^{er} octobre à Zeilarn, en Allemagne. La réunion a permis de faire le point sur l'avancement de la recherche pour le développement d'une nouvelle génération de matériaux isolants inorganiques et de composants de maçonnerie, pour l'isolation des bâtiments: les matériaux développés seront adaptés pour des applications tant dans les bâtiments neufs que dans les bâtiments rénovés. Ils auront une énergie intrinsèque significativement réduite et un coût unitaire plus faible. En outre, ils ne présenteront pas d'inconvénients techniques, sanitaires et/ou

environnementaux. Le CAE conduit actuellement une enquête sur les spécifications des matériaux de construction et les éléments d'isolation de maçonnerie par les architectes. Répondre à cette enquête vous prendra cinq minutes!

<https://www.surveymonkey.com/s/VVBP7K>

❖ **INSPIRE** - www.inspirefp7.eu



Ce projet de 4 ans a pour objectif de produire des solutions de rénovation applicables aux bâtiments résidentiels et tertiaires. Ces solutions de rénovation auront pour but de réduire la consommation d'énergie primaire d'un bâtiment à 50kWh/m2 par an. Au cours de la première année du projet un travail important a été réalisé en matière de collecte de données sur le parc immobilier européen. Par ailleurs, la conception d'un système de suivi pour évaluer les économies d'énergie des bâtiments en cours de rénovation est en développement, et une étude de marché sur les solutions d'énergies renouvelables a été réalisée. En outre, plusieurs concepts pour des plafonds rayonnants sont en cours de développement. Un groupe d'intérêt de pouvoirs adjudicateurs sur la construction durable a également été lancé. Le groupe sera hébergé via le *Procurement Forum* (<http://www.procurement-forum.eu>). Il s'agira d'un groupe fermé avec jusqu'à 30 participants du secteur public. Si vous souhaitez rejoindre le groupe, veuillez contacter Marlene Grauer à l'adresse marlene.grauer@iclei.org. La première lettre d'information du projet iNSPIRE est disponible à l'adresse suivante: <http://inspirefp7.eu/wp-content/uploads/2013/10/iNSPIRe-Newsletter.pdf>

❖ **A2PBEER** - www.a2pbeer.eu



La réunion de démarrage du projet s'est tenue à la mi-septembre à Bilbao. Le titre complet de ce projet de 4 ans est "Bâtiments publics abordables et adaptables par une rénovation éco-énergétique". 22 partenaires de 11 pays d'Europe forme le consortium du projet. Parmi eux, des instituts de recherche, des entreprises des secteurs de la technologie, de l'énergie, du bâtiment, ainsi que des universités et des autorités locales et nationales. A2PBEER développera une méthodologie pour la rénovation éco-énergétique des bâtiments publics et tirera profit de synergies d'interventions au niveau du quartier. Les résultats des recherches effectuées seront démontrés à travers trois cas réels ainsi qu'à travers trois projets virtuels complémentaires. L'objectif sera de couvrir une variété de zones climatiques et d'utilisation de bâtiments. Un des principaux rôles du CAE dans le projet A2PBEER est de participer à la dissémination des résultats du projet et au développement du matériel de formation adressé aux architectes et autres groupes clés identifiés.

ANNONCES DES ORGANISATIONS MEMBRES DU CAE

Jos DELL – Nouveau Président de l'OAI



Lors de son Assemblée générale le 24 octobre 2013, l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils du Luxembourg (OAI) a élu Jos DELL au poste de Président, et Andrea De Cillia au poste de Vice-Président. J. Dell remplace Bob Strotz, qui a présidé l'OAI durant quatre ans. Gilles Christnach, Steve Weyland, Sala Makumbundu, Max Von Roesgen et Marc Feider ont été (ré)élus membres du Conseil de l'Ordre. [Consultez le communiqué de presse de l'OAI publié à cette occasion.](#)

Barbara ETTINGER-BRINCKMANN – Nouvelle Présidente de la BAK



Lors de son Assemblée du 13 septembre 2013, la *Bundesarchitektenkammer* (BAK) a élu un nouveau Comité exécutif. Barbara ETTINGER-BRINCKMANN a été élue Présidente. Joachim Brenncke, Martin Müller et Prof. Ralf Niebergall ont été réélus Vice-Présidents. Lire le [communiqué de presse publié par la BAK.](#)

Catherine JACQUOT – Nouvelle Présidente du CNOA (France)



Catherine JACQUOT a été élue en novembre 2013 Présidente du Conseil National de l'Ordre des Architectes (CNOA France). Elle succède à Lionel CARLI qui a présidé l'institution de 2010 à 2013. François Rouanet et Denis Dessus ont été élus Vice-Présidents, Jean-Mathieu Collard, Secrétaire, et Régis Rioton ré-élu Trésorier.

Participation de la Présidente et du Secrétaire général du CAE au Congrès de l'UNSA



Les 3 et 4 octobre 2013, la Présidente du CAE, Selma Harrington et le Secrétaire général du CAE, Ian Pritchard ont participé à Paris au [44^{ème} Congrès de l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes](#) (UNSA). A cette occasion, I. Pritchard a présenté l'exercice de la profession en Europe et expliqué comment s'installer dans un autre Etat membre.

Participation de la Présidente du CAE à l'Assemblée générale du CSCAE



Le 22 novembre 2013, la Présidente du CAE, Selma Harrington, a participé à l'Assemblée générale du [Consejo Superior de los Colegios de Arquitectos de España](#) (CSCAE).

Plan de Travail 2013 du RIBA



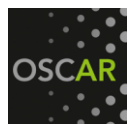
Développé pour la première fois en 1963, le Plan de Travail du [Royal Institute of British Architects](#) (RIBA), est le modèle britannique pour la conception d'un bâtiment et le processus de construction. Le Plan de Travail comprend désormais une source en ligne permettant aux professionnels de naviguer, de personnaliser et de télécharger un plan de travail. Son utilisation est intuitive, avec une rubrique aide à chaque étape. Accéder au plan de travail du RIBA : <http://www.ribaplanofwork.com>.

4^{ème} Congrès des architectes croates



Le 4^{ème} Congrès des architectes croates intitulé « la Terre » s'est déroulé du 27 au 29 septembre 2013 à Osijek. Le Congrès était organisé par la [Chambre Croate des architectes \(CCA\)](#) et l'Association des architectes croates, sous le haut patronage du Président de la République croate Ivo Josipović, LL.D., avec le soutien de nombreux ministres. Environ 500 participants ont débattu de la stratégie de l'aménagement du territoire de la Croatie, des lois dans le domaine de la construction et de l'aménagement du territoire ainsi que de la pratique architecturale au sein de l'UE. Les conclusions du Congrès sont disponibles en anglais sur le [site internet de la CCA](#).

OSCAR : logiciel du CNOA pour la conception thermique



Le CNOA (France) cherche à fournir aux architectes français des outils pour faciliter leur exercice au quotidien et il a identifié le besoin pour la grande majorité d'entre eux d'un outil d'aide à la conception thermique simple et adapté aux toutes premières phases du projet, lorsque l'architecte ne travaille pas encore avec un ingénieur. Le CNOA a développé un outil entièrement gratuit pour les architectes, qui ne concurrence pas les logiciels du marché. Cet outil, baptisé OSCAR, est accessible en ligne et chaque architecte dispose d'un compte pour y simuler les performances énergétiques attendues de ses projets. OSCAR est en ligne depuis mai 2013 et permet de simuler des projets de construction (logements et bureaux) neufs. Une version adaptée à la rénovation des bâtiments existants sera disponible. [Présentation détaillée sur le site internet du CNOA](#).

PUBLICATIONS

Rapport du World Green Buildings Council : Une nouvelle ère dans l'élaboration des partenariats



Dans un monde de changements de paradigmes, la durabilité est l'une des « méga-tendances » mondiales nécessitant de nouvelles façons de penser. De nouvelles formes de collaboration entre les ONG, le secteur public et l'industrie commencent à prendre forme, pour construire de meilleures politiques publiques et outils pour un environnement bâti durable. Mais à quoi ces formes de collaboration ressemblent-elles ? Comment prennent-elles forme, et quelles sont les clés de la réussite ? Ce rapport examine ces questions à travers onze études de collaboration innovantes, et présente cet enseignement sous forme de "principes clés pour une élaboration collaborative des politiques". [Télécharger le rapport sur le site internet du WGBC](#).

Etude du BPIE : Accélérer la rénovation des bâtiments. Un aperçu des bonnes pratiques



Fin septembre 2013, le gouvernement français a réaffirmé ses ambitions d'augmenter massivement les taux de rénovation des bâtiments, avec l'objectif de rénover 500 000 bâtiments par an d'ici 2017. Pour atteindre cet objectif, le Plan de Rénovation énergétique de l'Habitat (PREH) a été présenté en mars. Pour soutenir le débat français, l'ONG française CLER a commandé au BPIE un rapport sur les programmes de rénovation du bâtiment ayant fait leur preuve en Europe et dans le monde. Ce rapport comporte plusieurs principes directeurs que les États membres devraient prendre en considération lors de l'élaboration des plans de rénovation. [Télécharger l'étude, en anglais et en français, sur le site BPIE.](#)

Accélérer le changement – parvenir à des solutions énergétiques durables



Cette publication conjointe des programmes *Intelligent Energy Europe* et INTERACT présente des exemples de bonnes pratiques en matière de coopération territoriale dans le domaine de l'énergie durable. Un chapitre est consacré à l'intégration des aspects de l'énergie durable dans l'aménagement du territoire, avec des articles sur *Un leadership pour l'action et la planification énergétique* ; *Des centres historiques d'avenir* (par Antonio Borghi, Président du Groupe de travail Questions urbaines du CAE), et sur *Les urbanistes avec des compétences en matière d'énergie renouvelable*. [Télécharger la publication sur le site de l'IEE.](#)

CONCOURS

Green Building Integrated Design Award – Appel à candidatures



Le Design Intégré (en anglais "Integrated Design" – ID) est une procédure de conception qui considère le bâtiment comme un système global, dans le but de l'optimiser tout au long de son cycle de vie. Le concours *Green Building Integrated Design* vise à mettre en évidence les meilleurs processus en matière de conception intégrée. Le concours est ouvert en permanence. Chaque année, un comité d'évaluation examinera toutes les demandes reçues avant le 1^{er} mars et récompensera les meilleures projets lors d'une conférence européenne de haut niveau. [Plus d'informations sur le site internet du concours.](#)

Sustainable Energy Europe Awards 2014



Une nouvelle édition du concours Sustainable Energy Europe (SEE) a débuté. Géré par l'Agence exécutive pour la compétitivité et l'innovation (EACI) de l'UE, le concours récompense des projets remarquables en matière d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables et de transports propres. Le concours est ouvert aux parties prenantes du secteur public et privé, notamment les PME, les associations de l'industrie, les institutions universitaires et les ONG. Les prix comportent cinq catégories différentes, dont une catégorie pour les BÂTIMENTS (catégorie "Living"). Les projets de cette catégorie doivent permettre des bâtiments plus économes en énergie et / ou les équiper de systèmes d'énergies renouvelables. Il peut s'agir de tout type de bâtiments, y compris des bâtiments publics, des maisons privées, des logements multi-fonctionnels ou des bureaux. [Plus d'informations.](#)

Concours international d'architecture pour le bâtiment du Arvo Pärt Centre (Estonie)



En collaboration avec l'Union des architectes estoniens, le Centre Pärt Arvo organise un concours international portant sur la conception d'un bâtiment pour le Centre Pärt Arvo. Le but du concours est de trouver la meilleure solution architecturale pour le bâtiment, qui abritera les archives Arvo Pärt. Le Centre Pärt Arvo a été fondé en 2010 dans le but de préserver l'héritage créatif du compositeur dans son pays natal, l'Estonie. Le centre est situé à Laulasmaa, à 35 km de Tallinn, sur une péninsule dans un magnifique cadre naturel dans une forêt de pins près de la mer. Le montant total des prix du concours est de 30.000 euros. Date limite d'inscription: 22 janvier 2014. Les résultats définitifs seront annoncés le 20 juin 2014. [Plus d'informations et règlement du concours.](#)

Building Test Expo – 17-19 juin 2014

Building Test Expo est une exposition internationale (entrée libre) se concentrant sur les essais et la certification des produits de construction afin de promouvoir plus d'innovation, une meilleure qualité, plus de sécurité et de durabilité. [Plus d'informations.](#)

BUILD UP: enregistrement des précédents web-séminaires



BUILD UP, le portail européen sur l'efficacité énergétique des bâtiments, organise régulièrement des web-séminaires. L'enregistrement de ces séminaires reste disponible sur le site de BUILD UP :

- [Qualité de l'air intérieur et confort thermique : Conserver l'énergie, maintenir la santé](#)
- [Statistiques sur le parc immobilier européen : Un guide pour collecter, harmoniser et partager les données](#)
- [Bâtiment et conduits d'étanchéité: Cadre législatif, nouvelles préoccupations et nouvelles approches](#)
- [Matériaux super-isolants : Applications de pointe et performance de long terme](#)
- [Rénovation énergétique des bâtiments résidentiels : Une approche holistique est nécessaire](#)

Construction21EXPO – 18-19 février 2014



Un salon virtuel dédié aux solutions de constructions durables pour le marché européen. Principaux investisseurs "verts", développeurs, banquiers, propriétaires, gestionnaires de projet, architectes, ingénieurs, gestionnaires d'installations, fournisseurs de technologies, de matériaux, de produits et de services ainsi que les municipalités, les organisations d'experts et d'autres intervenants clés du secteur de la construction écologique participeront à cet événement. [Plus d'informations.](#)

**Cette lettre d'actualité est
disponible en français et en anglais sur le site internet du CAE
www.ace-cae.eu**

Comité de rédaction

Présidente du CAE
Membre du Bureau responsable de la Communication
Secrétaire Général du CAE
Policy & Communication Officer

Selma Harrington
Lionel Dunet
Ian Pritchard
Pierre Obajtek

ACE Info paraît de manière trimestrielle. Vous pouvez faire circuler ce document aussi largement que vous le souhaitez, le traduire pour l'utiliser dans vos publications et faire référence à l'information contenue dans celui-ci, du moment que vous précisez que l'information provient de *ACE Info*. Si vous désirez recevoir régulièrement *ACE Info*, vous pouvez vous inscrire en sur le [site internet du CAE](#).

Suivez nous sur

facebook

<http://www.facebook.com/pages/Architects-CouncilofEurope/169337319764397>

twitter

https://twitter.com/Ace_Cae

Linked in

<http://www.linkedin.com/company/916472?trk=tyah&trkInfo=tas%3Aarchitects%20cou%2Cidx%3A1-1-1>

Rejoignez les Groupes de travail du CAE

sur **Linked in**

[Groupe de travail "environnement & Architecture durable"](#)

[Groupe de travail "Questions urbaines"](#)

[Groupe de travail "Logement"](#)

(accès réservé aux membres du CAE)